

PREFET DE LA CHARENTE

Commune de Gimeux

Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

I. Annexe à l'arrêté p	réfectoral						
n° 2013 0	73-0001	du	18/03/2013	mis	à jour le		
2. Situation de la com	mune au regard d'un c	ou plus	sieurs plans de	prévention d	e risques	naturels prévis	sibles [PPRn
		·	·		·		
La commune est s	située dans le périmètre	e d'un	PPR n			oui	non X
		date			aléa	_	
		date			aléa _		
		_ date			aléa _		
		date			aléa _		
		date			aléa _		
Les documents de	référence cont :	aaic			alca		
Les documents de	reference sonn.					Consultable si	ır Internet
						Consultable si	
						Consultable si	
						Consultable si	
3. Situation de la com	ımune au regard d'un į	plan d	e prévention d	e risques tech	nnologiqu	es [PPRt]	
La commune est s	située dans le périmètre	e d'un	PPR t			oui X	non
Approuvé -ANTARGAZ	•		10/12/2012		effet	Thermique 6	et surpression
Approve AttiAtoAz		date	10/12/2012		effet	memique	or surpression
		date			effet		
Les documents de	ráfáranca sant :	daic			CIICI		
	prouvant le PPRT Antargaz					Consultable si	ır Internet X
						Consultable sur Internet	
l Situation de la com	ımune au regard du zo	naaeı	réalementaire	pour la prise	an compt		
	cles R 563-4 et R 125-23 du co	_			-		
La commune est situ	uée dans une zone de sisr	micité	Forte zone 5	- / -	Modérée zone 3	Faible zone 2 X	Très faible Zone 1
				_		_	
		ŗ	oièces jointe	S			
5. Cartographie							
extraits de documents	ou de dossiers permettant la	a localisc	ation des immeuble	es au regard des	risques enc	ourus	
	DDDT Automotive						
Plan de zonage régler	nentaire PPRI Antargaz						
Plan de zonage régler							
Carte départementale	e du risque sismique						
Carte départementale		ance	de l'état de ca	tastrophe nat	urelle ou	technologique	•

La Préfète de la Charente

Date: 27 mai 2013